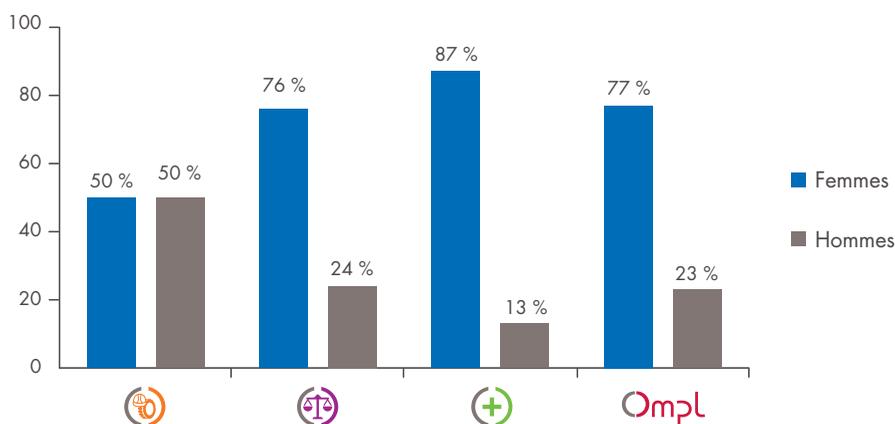




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et branche professionnelle



EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS

L'Île-de-France affiche un important taux de féminisation de l'ensemble des emplois (77 %) mais celui-ci reste inférieur, d'au moins trois points, aux autres régions.

La moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ⊕ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une parité absolue ;
- ⊕ le secteur juridique compte plus de trois emplois sur quatre occupés par des femmes. Cependant, dans les autres régions, le taux d'emplois masculins est encore plus faible, 2 à 8 points de moins ;
- ⊕ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. Néanmoins, cette proportion d'emplois féminins reste inférieure aux autres régions de 2 à 5 points.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



ÎLE-DE-FRANCE, PREMIÈRE RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 93 144 salariés, les entreprises libérales franciliennes constituent une véritable force régionale. Elles regroupent plus d'un emploi sur cinq au niveau national (21,6 %).

Ⓜ Le secteur cadre de vie-technique concentre 18 % des emplois régionaux, pour grande partie (76 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres est la plus masculine du secteur avec plus de deux hommes sur trois salariés.

Ⓜ Le secteur juridique représente 26 % des emplois dont 82 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires salles de ventes volontaires se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur, lié, pour partie, à une proportion notable d'ouvriers pour la manutention des objets.

Ⓜ Le secteur santé absorbe plus de 55 % des salariés, localisés pour 40 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires. Malgré tout, la région Île-de-France est plus masculine.

Répartition des salariés par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
(Secteur cadre de vie-technique)	8 687	50 %	8 627	50 %	17 314
(Architecture)	7 183	55 %	5 966	45 %	13 149
(Géomètres)	282	37 %	487	63 %	769
(Secteur juridique)	577	49 %	590	51 %	1 167
(Secteur juridique)	645	29 %	1 584	71 %	2 229
(Secteur juridique)	18 537	76 %	5 914	24 %	24 451
(Secteur juridique)	558	80 %	138	20 %	696
(Secteur juridique)	15 608	78 %	4 486	22 %	20 094
(Secteur juridique)	796	61 %	499	39 %	1 295
(Secteur juridique)	1 575	67 %	791	33 %	2 366
(Secteur santé)	44 901	87 %	6 478	13 %	51 379
(Secteur santé)	6 678	95 %	387	5 %	7 065
(Secteur santé)	7 264	86 %	1 193	14 %	8 457
(Secteur santé)	11 656	91 %	1 223	9 %	12 879
(Secteur santé)	17 251	83 %	3 432	17 %	20 683
(Secteur santé)	2 052	89 %	243	11 %	2 295
Ompl	72 125	77 %	21 019	23 %	93 144